



SAINT-LYPHARD

SES DEUX BOURGS ET SES VILLAGES



Ensemble
pour 2022



DOSSIER

Mieux vivre sur la commune

p. 6-7

PORTRAIT

Ils font vivre La Madeleine

p. 10

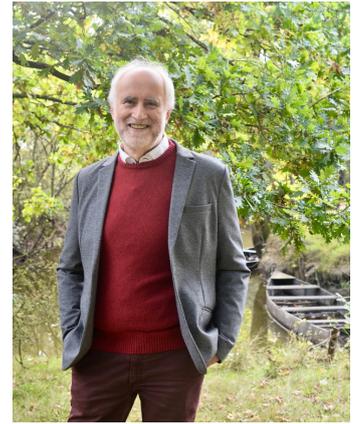
RETOUR EN IMAGES

Les décorations de Noël sous le signe du naturel

p. 4-5



ÉDITO DU MAIRE



Si 2021 résonne avec incertitudes et parfois frustrations, gageons que la nouvelle année laisse place aux retrouvailles et à l'engagement.

Depuis 18 mois, l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire a fait preuve de dynamisme et d'actions dans le souci constant de renforcer en 2022 les valeurs de proximité, de démocratie participative (naissance d'un conseil de sages, d'un conseil d'enfants et d'un comité participatif à l'environnement), d'écoute, de bienveillance, de solidarité et de citoyenneté.

Je tiens à remercier tous les agents communaux pour leur adaptation quotidienne. Par leur optimisme et leur sens du service public, ils ont assuré un service de qualité au profit de tous. La population croît rapidement. Le recensement de janvier va probablement confirmer l'arrivée, en 5 ans, de 400 à 500 nouveaux habitants. Nous veillons à ce que les structures municipales restent adaptées... en mettant en adéquation nos ressources humaines pour garder une même qualité de service. Le restaurant scolaire va être agrandi dès 2022, des financements plus importants vont être consacrés aux investissements sur La Madeleine.

Les priorités d'action tendront à :

- Donner à nos agents de meilleures conditions de travail et des outils appropriés (construction d'un CTM en 2023)
- Poursuivre la réfection des rues, places et chemins de notre commune et mener une étude sur un nouvel aménagement du bourg
- Assurer la sécurité et la tranquillité des administrés,
- Soutenir et accompagner nos associations,
- Diversifier l'action culturelle et restaurer notre patrimoine communal,
- Soutenir le secteur de l'éducation et de l'enfance sur nos deux bourgs
- Protéger notre environnement essentiel au bien vivre ensemble,
- Soutenir le CCAS les plus vulnérables surtout dans ces temps incertains (Analyse des besoins sociaux)
- Avoir une politique volontariste pour proposer aux seniors et aux jeunes des solutions en matière de logement.

J'ai confiance en notre capacité mutuelle à insuffler à notre commune un vent de partage, de solidarité et de fraîcheur... C'est avec passion et enthousiasme que nous abordons cette nouvelle année.

Je vous souhaite pour 2022, tous mes vœux de bonheur et santé dans l'espoir de se rencontrer.

Claude Bodet

SOMMAIRE

P 3 - **Services.** Nouvelle répartition des bureaux de votes ; Les alertes météo ; Dématérialisation du service urbanisme

P 4 - **Retour en images.** Les décorations de Noël sous le signe du naturel et du "fait maison"

P 5 - **Sur la commune.** Réhabilitation des salles municipales **Service Enfance et jeunesse.** Une nouvelle coordinatrice

P 6-7 **DOSSIER** - Social : adapter les services de la commune aux besoins des lyphardais

P 8 - **Cap sur le vélo.** Encourager les déplacements doux sur la commune

P 9 - **Culture.** Heureux de vous retrouver !

P 10 - **Portrait.** L'association des artisans et commerçants de La Madeleine

P 11 - **Près de chez vous.** L'animation sportive départementale

P 12 - **Informations diverses**

SERVICES

La commune communique en cas d'alerte météo

La commune a décidé de mettre en œuvre un dispositif d'alerte dès lors que les services de Météo France déclenchent une vigilance Orange pluie – inondation.

Votre habitation a déjà été inondée ?

Nous vous invitons à faire parvenir à la Mairie, par mail* vos coordonnées (nom, numéro de téléphone, mail, adresse postale) afin de pouvoir vous prévenir le plus en amont possible.

Un courrier a été adressé aux lyphardais résidant une habitation risquant d'être potentiellement impactée.

Afin de vous prémunir d'une éventuelle inondation, les services techniques de la commune peuvent mettre à votre disposition des sacs de sable et de la bâche plastique. Nous vous invitons donc à nous communiquer vos besoins.

*accueil@mairie-saint-lyphard.fr

Parallèlement à ces mesures préventives, la commune et les services urbains de Cap Atlantique ont lancé une étude sur la gestion des eaux pluviales sur les secteurs de :

- La rue de la Brière, le lotissement des Grands Arbres, le Pélo, l'allée des Vergers,
- Les rues des Ajoncs, des Aubépines, des Jonquilles, de la Taille, de la Bonne Fontaine et le Fauzard.

Les premiers retours de cette étude font apparaître un sous dimensionnement des réseaux, conséquence d'une densification de l'urbanisation au fil du temps.

La gestion des eaux pluviales en zone urbaine relève de la compétence de l'intercommunalité.

Après cette phase d'étude, les services de CAP ATLANTIQUE procèdent au chiffrage des travaux et à la consultation des entreprises susceptibles d'intervenir.

IMPORTANT | Pensez à vérifier votre bureau de vote !

VOTER

Le premier tour des élections présidentielles aura lieu le dimanche 10 avril 2022, le second le dimanche 24 avril 2022.

L'augmentation du nombre d'électeurs habitant Saint-Lyphard nécessite l'ouverture d'un cinquième bureau de vote.

Une nouvelle répartition des électeurs lyphardais sera donc mise en place lors de ces élections. Celle-ci est établie en fonction de votre situation géographique.

Une nouvelle carte électorale vous sera adressée en février. Aussi, avant d'aller voter, nous vous invitons à vérifier le nom de votre bureau de vote, qui figure sur votre carte d'électeur, en haut.

Pour connaître les cinq bureaux de vote et leur localisation, rendez-vous sur le site internet de la Mairie www.mairie-saintlyphard.fr, rubrique Mairie > Les élections.

Urbanisme. Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et du foncier

Depuis le 1er janvier 2022, les particuliers et professionnels doivent déposer leurs dossiers (certificat d'urbanisme, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable, etc.) sur un **guichet unique** : <https://urbanisme.cap-atlantique.fr/guichet-unique>.

Accessible 7/7j, 24/24h, le dépôt d'un dossier dématérialisé par le guichet unique sera le seul moyen de saisir la collectivité de cette manière. Les dossiers envoyés par courriel, formulaire de contact, clé USB pourront être refusés.

Vous trouverez sur le site internet de la commune www.mairie-saintlyphard.fr un **guide d'informations pratiques** (rubrique Mairie > Urbanisme). Celui-ci vous accompagnera dans vos démarches, de la création de votre compte au dépôt de vos dossiers sur la plateforme.

MAGAZINE SAINT-LYPHARD N°4 - SEPTEMBRE 2021

Directeur de la publication : Claude BODET

Directrice de la rédaction : Geneviève PICHOT

Assistante de rédaction : Lisa GAMBIER

Crédit photo : Droits réservés, Service Communication/mairie de Saint-Lyphard

Crédit photos couverture (gagnants du concours photo de septembre 2021) :

Thierry Thibedore, Thierry Thoby, Valérie Lemonchois

Création graphique et mise en page : Service Communication

Impression : IPIKA - Imprimé avec encres végétales sur papier recyclé satin demi-mat 130g

Contacts : communication@mairie-saint-lyphard.fr

Mairie de Saint-Lyphard
1 rue de Kério
44410 SAINT-LYPHARD

 02.40.91.41.08

 @saintlyphard.pageofficielle

 www.mairie-saintlyphard.fr

RETOUR EN IMAGES

DES DÉCORATIONS DE NOËL SOUS LE SIGNE DU NATUREL ET DU "FAIT MAISON"



↑ MAISON FÉLIX
Le traîneau et les rennes fabriqués en matériaux récupérés



BOURG

Jean-Marc est à l'initiative des cerfs et bonhommes de neige répartis sur la commune



DÉCORS DE NOËL

Tiphaine CRUSSON et Raphaël GOURET, pilotes des groupes de travail "illuminations" et "décorations bois"



↑ CONCEPTION

Fabrication et peinture des rennes par les élus



OURSON

installé devant l'espace des Coulines



PHOTOS. Depuis un peu plus de deux mois, en complément du travail des services techniques, un groupe d'élus avec l'aide des enfants des écoles, ont réalisé des décorations de Noël.

Une synergie entre les élus et les services techniques

Ours en paille et grand sapin à l'entrée de ville, décors au rond-point de l'église, traîneau et rennes du père Noël devant la maison du Père Félix... les emplacements traditionnels ont été complétés par quatre nouveaux lieux : ronds-points de la Vinière et de l'église, espace Ste-Anne et à la maison du Père Félix pour que le plus grand nombre en profite.

Une démarche éco-responsable

Les précédentes décorations lumineuses, ont été complétées par des structures de décoration en chute d'élagages communal, des chutes de contreplaqué, des restes de peintures et de moquette.

Pour **soutenir les commerçants**, la ville a distribué des sapins et des décorations comme des sapins en bois, des pères Noël et des bottes. **Des sapins distribués aux écoles de la commune ont été décorés par les enfants.** Notre nouveau matériel d'illumination permet d'améliorer notre parc chaque année, en réduisant grandement les coûts énergétiques. Ces LED consomment en effet entre 60 et 75 % d'électricité de moins que leurs aînées. Cette nouvelle installation lumineuse concerne l'espace culturel Ste-Anne, la maison du Père Félix, l'église et la Mairie.

Une initiative qui va être déployée sur la commune

Encouragés par les retours très positifs des citoyens, nous allons développer cette démarche originale qui a été mise en place : une quinzaine de personnes associant élus et personnels communaux ont réfléchi à un embellissement qui sorte de l'ordinaire. Plutôt que d'acheter des décorations neuves et utiliser le budget communal, la municipalité s'est lancée dans le **"fait maison"**. L'idée a séduit, et a rencontré beaucoup de succès cette année.



Nous souhaitons apporter un peu de gaieté à la commune, en impliquant les élus, les agents des services techniques et les enfants. Compte tenu du contexte et du peu de temps dont nous avons disposé, la démarche est limitée, mais nous avons déjà des idées pour l'année prochaine. Nous tenons à souligner le gros travail réalisé par les services techniques notamment pour toute la partie éclairage et décors en bois."

SUR LA COMMUNE

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE : UNE NOUVELLE COORDINATRICE

Véronique Guiheneuf assure la coordination des structures dédiées à l'enfance et la jeunesse à Saint-Lyphard et encadre les agents y travaillant.

Cela faisait onze ans qu'elle travaillait à la Mairie de Vannes en tant que coordinatrice d'un centre social, situé sur un quartier prioritaire. Elle coordonnait toutes les actions éducatives à destination des enfants, l'accompagnement des familles en fragilité et l'animation de la vie de quartier à travers des événements divers.

"J'ai eu envie de changement, de découvrir une autre facette du service public à destination de l'enfance et de la jeunesse... et aussi de revenir à un milieu plus rural dont je suis originaire."



Les enfants décorent les sapins conçus par les élus



RÉHABILITATION DES SALLES MUNICIPALES

Des problèmes d'infiltration d'eau ont été constatés dans différentes salles municipales depuis plusieurs années sans qu'une solution n'ait été apportée. L'équipe municipale a donc décidé de s'attaquer au problème. Les travaux de réparation débuteront en début d'année.

- à l'espace des Coulines, dans la salle des Iris. À la demande de la commune, une réunion a eu lieu avec l'architecte et les entrepreneurs. Le constat des fuites entraînant des dégradations au niveau des cloisons et du parquet a été établi. L'entreprise concernée s'est engagée à reprendre les descentes d'eau pluviales. Cette salle ne pourra être mise à disposition pendant la période des travaux. Il sera possible de louer la salle des Roseaux.

Nous vous tiendrons informés de la situation en temps voulu sur notre site internet www.mairie-saintlyphard.fr ; rubrique Mairie > Location de salles.

- dans les salles de La Vinière 1 et 2 : les élus ont sollicité la réalisation d'un diagnostic par une entreprise ; qui a constaté plusieurs malfaçons. Des solutions sont à l'étude pour assurer leur étanchéité.



PLAN NATIONAL "1 JEUNE, 1 EMPLOI"
Tristan occupera les mêmes missions que les agents

Aider les jeunes à réaliser leur projet, c'est l'une des missions d'accompagnement à laquelle souhaitent répondre les élus. C'est ainsi dans le cadre d'une convention entre la Mission locale et la Mairie que Tristan Aubault, 24 ans, a rejoint l'équipe des espaces verts pour une durée de six mois renouvelables.



Placé de l'église

DOSSIER

VIE SUR LA COMMUNE

MIEUX COMPRENDRE VOS BESOINS

ET APPORTER DES SOLUTIONS !



Dominique GOULENE-HENRY
Adjointe aux Affaires sociales, à la Culture et à la Petite enfance



Nolwenn JOSSO
Conseillère déléguée aux Affaires Sociales

Depuis le début de notre mandat, le bien être des lyphardais est notre priorité. Toutes les actions, dans leur dimension sociale, sont encouragées par notre volonté de permettre à chacun d'entre vous d'évoluer de manière sereine sur la commune. La période d'instabilité que nous traversons nous invite encore davantage à renforcer nos liens.

Le prochain recensement de la population, qui débutera à la fin du mois, devrait mettre en exergue une augmentation conséquente du nombre d'habitants sur la commune.

Ainsi, les projets présentés dans ce dossier ont pour vocation de mieux comprendre vos besoins et d'adapter les services proposés aux besoins des lyphardais.

ANALYSER LES BESOINS DES LYPHARDAIS

Bien que rendue obligatoire en 2016, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) n'existait pas dans notre commune.

Elle va permettre de **visualiser les particularités de la commune et de ses citoyens**, ses besoins en matière sociale, que ce soit pour la vie courante, le logement, les modes de garde des enfants et leur scolarité, l'accompagnement des anciens ou des plus fragiles, leur isolement, l'accompagnement des jeunes, etc.

Elle nous permettra d'axer nos projets sur les points qui seront mis en évidence. Nous aurons à intensifier nos relations avec nos partenaires (CLIC, Mission Locale, associations caritatives et d'insertion...) avec lesquels nous avons entamé un travail en commun. Nous pourrons ainsi vérifier et valider les actions que nous mettrons en place.

Nous ferons correspondre au plus près les projets de notre équipe avec les besoins de l'ensemble de la population.

LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL RENOUVELÉE CETTE ANNÉE

En 2021, nous n'avons pas pu organiser de repas pour nos aînés. Espérons qu'en 2022, le COVID 19 nous permettra enfin de renouer avec ce moment de convivialité apprécié par beaucoup d'entre nous !

Les colis « de Noël » ont été un moyen d'apporter un peu de douceur pour la fin de l'année. Nous avons changé les conditions qui désormais seront les suivantes : que ce soit pour le repas ou pour le colis ils seront ouverts à **tous les lyphardais âgés de plus de 75 ans inscrits sur les listes électorales et qui en feront la demande par le biais d'un questionnaire envoyé à tous.**

Pour 2021, sur 317 personnes concernées, ce sont 230 lyphardais qui se verront offrir un colis.

Ils sont venus le chercher en Mairie par le biais d'une distribution organisée par le CCAS avec le concours de ses membres et d'élus, ou, s'ils l'ont souhaité, l'ont reçu à leur domicile.

Nous avons à nouveau fait le choix de réaliser un « colis » préparé par les élus et composé par des produits le plus possible locaux et achetés chez les commerçants lyphardais. Une façon de soutenir le commerce local.



CRÉATION DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA COMMUNE

Des logements sociaux incluant une Maison d'Assistants Maternels (MAM)

La 2ème tranche du lotissement des Grands Arbres va commencer. Elle comprendra 53 lots à la vente et 35 logements sociaux. Après avoir pris connaissance des difficultés de mode de garde rencontrées par des familles avec de jeunes enfants, nous avons voulu y ajouter une Maison d'Assistants Maternels qui accueillera à terme douze enfants.

Un second lotissement verra le jour à La Vallée, (9 logements sociaux) et 14 lots à la vente. L'augmentation du coût du terrain rend difficile voire impossible l'accès à la propriété pour certaines familles. C'est pourquoi nous étudions différents types d'accession entrant dans les possibilités offertes par de nouveaux types de prêts.

Pour répondre aux besoins exprimés par la population (pour 80% d'entre elle éligible à l'attribution de logements sociaux), ainsi qu'à la règle de la loi SRU qui nous impose un quota de 25% (nous n'en avons que 7,8%), nous sommes en train d'acquérir deux terrains en centre bourg qui permettront de créer des logements dits sociaux dédiés aux jeunes couples avec ou sans enfants et aux seniors.

Enfin, nous attendons avec impatience le début des travaux de la Résidence des Jeunes Actifs qui verra le jour rue de la Côte d'Amour et accueillera huit jeunes actifs dans huit studios.

NOTRE GRAND PROJET 2022

Enfin ! Un de nos projets phares pour 2022, est la **création du Conseil des Sages** sur lequel nous reviendrons en détail dans le prochain magazine.

LANCEMENT DU 3114 numéro national de prévention du suicide

Cette ligne d'appel nationale gratuite, confidentielle et ouverte 24H/24 et 7J/7 permet une prise en charge sanitaire des personnes ayant des idées suicidaires.

Ce nouveau service est assuré par des professionnels de soins formés à l'écoute, à l'évaluation du niveau de souffrance, à l'intervention voire l'orientation des appelants vers une prise en charge adaptée.

CARSAT

Réouverture des accueils de Saint-Nazaire

Saint Nazaire - Immeuble Cap Santé 10 rue des Troènes.
Ouverture sans RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Mardi matin et jeudi matin (toujours sans RDV) : le public peut rencontrer un conseiller retraite pour un premier contact concernant les problématiques importantes (carrières complexes/hachées, en partie à l'étranger, etc.)

RELAIS DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Le RAM devient le Relais Petite Enfance

Ce dernier trimestre a permis de montrer une dynamique sur le territoire intercommunal et plus particulièrement sur Saint-Lyphard, où des spectacles et divers ateliers de motricité ont été organisés en fin d'année 2021.

Le Relais vous présente aussi ses deux nouvelles animatrices : Perrine SAILLY et Virginie KERYER vous accueillent

- sur rendez-vous au cours des permanences
- par téléphone au 02 40 42 19 27 ou 06.86.44.68.81/06 45 55 05 10.

Planning des activités disponible sur demande : ram@herbignac.com



Cap Atlantique
Lagglo



CAP SUR LE VÉLO

ÉTUDE DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES VÉLO SUR LA COMMUNE

L'abri vélo a été installé par les services de Cap Atlantique et notre service voirie **sur le parking derrière l'église**. Vous pouvez y garer votre vélo grâce à un système sécurisé.

Depuis 2000, les communes et Cap Atlantique ont réalisé sur tout le territoire des aménagements cyclables, initialement à vocation touristique. **Aujourd'hui, les attentes des habitants à l'année ou vacanciers ont incité les élus communautaires à renforcer l'offre en matière de vélo sur le territoire.**

Objectifs ? Réduire la part des déplacements en voiture individuelle, élargir l'utilisation du vélo à des usages quotidiens ou encore fédérer les acteurs du territoire.

Au Conseil municipal du 24 septembre dernier, et suite à une première présentation, les élus ont voté un fonds de concours pour créer un nouvel itinéraire vélo et ainsi encourager ce mode de déplacement.

À Saint-Lyphard, l'objectif de ce nouveau **Schéma communal vélo** est d'abord de connecter, sécuriser et compléter le réseau cyclable existant. D'importants travaux de voirie ont déjà été effectués pour sécuriser les carrefours en 2021. Il permettra aussi de se rendre dans le bourg en évitant la départementale (départ des Quatre routes), en passant par les villages.

Au départ de La Baule-Escoublac, un nouvel itinéraire vélo de 14km permet de rejoindre le Port de Bréca, en passant par le village de Kerhinet.

Ce circuit vous permettra d'admirer l'incontournable littoral, mais aussi de **découvrir le petit patrimoine de Saint-Lyphard** (croix de Kerdanaitre, fours à pain et puits de Bréca, dolmen de Kerbourg, etc.).



PIÉTONS, CYCLISTES : QUELQUES CONSEILS ET OBLIGATIONS À RESPECTER

Ces règles s'appliquent à tout le monde. Toutefois, nous recommandons aux parents d'enfants qui se rendent chaque jour à l'école en vélo ou à pieds de veiller à respecter les consignes ci-dessous.

Pour les cyclistes

- Porter un gilet fluorescent aux abords des routes ;
- Le port du casque est obligatoire jusqu'à 12 ans (et fortement conseillé après) ;
- Circuler à droite de la chaussée
- Respecter les règles de la circulation routière ;

Nous invitons les parents à vérifier le bon fonctionnement des lumières sur les vélos.

L'année dernière, tous les CM2 qui ont participé au permis vélo se sont vu remettre par Cap Atlantique un dispositif lumineux à led.

Pour les piétons

- Emprunter les trottoirs et les passages piétons ;
- Porter un gilet fluorescent aux abords des routes en cas de faible luminosité et/ou en cas de pluie (le matin et le soir).

Sensibiliser dès l'enfance

Chaque année, la police municipale en partenariat avec la **Gendarmerie Nationale et Cap Atlantique** réalisent des actions de prévention routière dans les écoles, mais aussi dans le milieu professionnel.

Dans les écoles : permis piéton et permis vélo. C'est l'occasion de rappeler les règles imposées aux piétons mais aussi aux cyclistes.

CULTURE

HEUREUX DE VOUS RETROUVER !



Toute l'équipe de l'Espace Culturel vous souhaite une excellente année, riches de spectacles savoureux, offrant de belles émotions colorées et de jolies découvertes artistiques.

"FICELLE...
UNE ODYSSEE TISSÉE DE
PETITS BOUTS"

Nous avons été heureux de vous retrouver lors des 10 spectacles qui se sont joués à Saint-Lyphard, depuis la rentrée culturelle. Voir et entendre notre théâtre vivre et vibrer de nouveau, ainsi que le plaisir des artistes de retrouver la scène, fut pour notre petite équipe un moment salvateur.

Il y a dans la saison d'un théâtre des rendez-vous que nous sommes particulièrement fiers de pouvoir présenter. Parce que les spectacles sont particulièrement inventifs, décoiffants, drôles et surprenants. Parce que parfois, certains spectacles résonnent longtemps en soi, avec de l'émotion à chaque instant, de façon violente et douce à la fois, tendre et cruelle. Ce sera particulièrement le cas, le **24 mars avec « Cow-Boy ou Indien »** du Groupe Déjà : un spectacle fort sur l'amour impérissable de la fratrie.

BILLETTERIE à l'Office de Tourisme au 02.40.91.41.34.
Vente de billets en ligne, sur www.maire-saintlyphard.fr, rubrique DÉCOUVRIR > La saison culturelle

A pas rater également le lundi 7 février, pendant les vacances scolaires « Ficelle...une odyssee tissée de petits bouts » par la Compagnie Mouton Carré, pour les enfants à partir de 3 ans. « Quelques notes de musique, quelques bouts de ficelle... avec trois fois rien, ce petit théâtre délicat explore tout en poésie la beauté des émotions enfantines. Ficelle, c'est ce petit personnage de fils, un compagnon de voyage. À la découverte des formes, des sons qui l'entourent, il nous emmène vagabonder avec lui au fil d'un parcours initiatique visuel et sonore. Une plongée dans un univers doux et plein de rêverie, pour parler du défi de grandir. Ficelle est un magnifique spectacle, plein de magie et de poésie. Un moment tout doux, un vrai plaisir pour les yeux et les oreilles, où la magie opère tout aussi bien sur les enfants que sur les adultes »

EXPOSITION D'OUVRAGES ADULTES ET JEUNESSE DANS LE CADRE DE CELTOMANIA

Le Festival CELTOMANIA a enfin pu se dérouler courant novembre.

La ville de Saint-Lyphard s'est animée aux couleurs de la Bretagne et des Pays Celtes, au travers d'un spectacle, de projections de films avec CINE-PHARD, et la bibliothèque, qui a mis à disposition, pour l'occasion, des ouvrages empreints de culture bretonne et celtique. Merci aux équipes pour leur investissement ; le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.



PORTRAIT

ENTRE ANIMATION ET SOLIDARITÉ, LE COMITÉ DES FETES ET DES COMMERÇANTS ET ARTISANS EST NÉ !



De gauche à droite : Philippe BELLIN, gérant des Quatre routes, Corinne JOBIN (C), Arnaud PRINCET, Hélène DENAIRE, Bernard SIMMONEAU (B), Vice-Président de la CAM et Jean-Loup QUESSAUD (J), son Président.

Qu'est-ce-que le Comité ?

B. : L'Association des Commerçants et Artisans de la Madeleine est née de la fusion en 2017 de de l'ACAM dont j'étais le Président depuis 2007, après les anciens gérants des Quatre routes, et du Comité des fêtes datant de 1948. Déjà à l'époque, l'association était très active et organisait, entre autre, des courses de chevaux à La Madeleine.

En parallèle, une association composée d'artisans et commerçants madeleinois, de plus en plus nombreux, s'est constituée.

J. : Nous partageons toutes deux les mêmes valeurs et les mêmes ambitions pour La Madeleine, à savoir, l'animation du bourg et des villages. Nous avons décidé de fusionner en 2017 et donc de mutualiser les moyens matériels et humains.

Une quarantaine de bénévoles font aujourd'hui partie de l'association.

Comment dynamiser La Madeleine et son bourg ?

J. et B. : Nous souhaitons créer de la vie et nos événements en sont le reflet. Tous les ans, nous participons à deux événements majeurs : la fête des Métais et la fête médiévale. Nous organisons aussi quatre événements : la fête de la musique, le bal du 13 juillet, le téléthon et les animations de Noël.

J. : Nous tenons à une ambiance conviviale. Le but n'est pas d'attirer beaucoup de monde. L'avantage ici, c'est que tout le monde se connaît.

C. : Dans l'association, nous nous entraisons tous. À La Madeleine, il n'y a pas deux mêmes commerces, il n'y a pas de concurrence. C'est pour cela que ça marche bien et qu'il y a un tel dynamisme !

FETE DES METAIS : DES SURPRISES CETTE ANNÉE !

2020 aurait dû signer la quarantième édition de la fête des Métais.

Chaque année, cette fête populaire à laquelle de nombreuses associations Madeleinaises contribuent attire des milliers de participants.

En raison de la crise sanitaire, cela fait deux ans qu'elle n'a pu être maintenue.

Alors, pour sa 40ème édition courant été 2022, Jean-Loup Quessaud nous promet "de nombreuses surprises".

Le saviez-vous ?

La majorité des associations de La Madeleine sont regroupées sous l'association des Métais.

C'est elle qui supervise les associations madeleinises pour l'organisation de la fête des Métais et la fête médiévale de Guérande.

Tous les ans, chaque association y contribue en apportant son matériel et sa main d'oeuvre.

Quelles seront vos actions pour 2022 ?

B. et J. : Les mois de juin et de juillet sont très intenses ; les événements demandent beaucoup de travail en amont. On souhaite donc se concentrer sur la programmation habituelle, après un blanc de deux ans...

PRÈS DE CHEZ VOUS

l'animation sportive départementale

Maxime Degrez est éducateur sportif pour le Département de Loire-Atlantique. Tout au long de l'année scolaire, il anime à Saint-Lyphard des activités sportives à destination des enfants. Frédéric Durand, éducateur sportif lui aussi, l'accompagne aux activités du mercredi : **l'école de glisse et les activités "sport nature"**. En parallèle, des stages sportifs sont également proposés pendant la période estivale et au cours des vacances scolaires.

MULTISPORTS

Grâce au multisports, les enfants s'initient chaque année à cinq à six sports différents. La pratique du multisports s'adresse à la fois aux enfants déjà inscrits dans un club sportif et qui souhaitent compléter leur planning d'activités, mais aussi à ceux qui ont envie de découvrir plusieurs sports (parmi lesquels : basket, badminton, tir à l'arc, escrime, hockey, etc.). Au contraire des clubs sportifs, il n'y a pas de compétition le week-end.

Plusieurs créneaux à Saint-Lyphard :

- le jeudi de 16h45 à 18h pour les élèves de CE1 et CE2 ;
- le jeudi de 18h à 19h15 pour les élèves de CM1, CM2 et 6ème.
- le mercredi matin : école de glisse de 10h45 à 12h ;
- le mercredi après-midi : activités "sport nature" de 14h à 15h30.

PROJETS SPORTIFS

Cette année, Stéphane Bocandé, Adjoint à la Vie associative et sportive a souhaité développer les activités sur le plan d'eau des Brières du Bourg, sur le pumptrack, et autour du nouveau Parcours Permanent d'Orientation.

ECOLE DE GLISSE

La commune est à l'initiative de la création de cette école, avec le concours du Département.

• Glisse nautique

Activités sportives sur l'eau, à la base de loisirs des Brières du Bourg : initiation au paddle, surf (à Pornichet), canoë, etc.

• Glisse urbaine

Activités sportives sur le pumptrack de Saint-Lyphard : skate-board, roller, trottinette, VTT. Des randonnées vélo sont également proposées.

SPORT NATURE

activités accessibles aux collégiens

L'objectif de cette thématique est de concilier multisports avec des activités que l'on pratique en pleine nature : escalade, tir à l'arc, course d'orientation (grâce au Parcours Permanent d'Orientation), canoë, VTT, etc.

Informations pratiques

Les inscriptions s'effectuent en juin pour la rentrée scolaire de septembre, sur le site internet du Département de Loire Atlantique, rubrique Au quotidien > Sport. Le prix de la licence varie en fonction du quotient familial. Pour plus de renseignements, contactez Maxime DEGREZ au 06 71 22 75 64



Programme des prochains mois

Après Noël :

- école de glisse : roller
- sport nature : escalade

Entre février et Pâques :

- école de glisse : skate-board et trottinette
- sport nature : course d'orientation, tir à l'arc, golf

Après Pâques :

- canoë (plan d'eau) et surf (Pornichet)

LES STAGES SPORTIFS

Soutenus par la Mairie, des stages sportifs sont proposés **pendant les vacances scolaires et estivales, en adéquation avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT).**

Informations pratiques

Les inscriptions s'effectuent tout au long de l'année, sur le site internet du Département, rubrique Au quotidien > Sport. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit au multisports pour profiter des stages.

Vie associative : trois nouvelles associations

On compte aujourd'hui 60 associations lyphardaises.

St-Lyphard Aïkido

L'aïkido est un "art martial" à la différence du Judo ou du karaté. Il apporte à chacun une bonne connaissance du corps humain, ses points faibles, ses points forts et le sens de l'équilibre.

Contact : Jean-Yves NERAT DE LESGUISE (Président) : 06.76.70.42.13
neratjy@gmail.com

Loopi & Kokoa

L'association souhaite créer un refuge et accueillir, dans des enclos adaptés, des lapins et des cochons d'inde abandonnés, maltraités, trouvés et/ou donnés.

Contact :
loopi.et.kokoa@outlook.fr
06 58 07 77 31

Amicale bouliste du bourg

Pratique de la pétanque en loisirs.
Contact : Antoine PABOIS (Président)
amicaleboulistedubourg@gmail.com

Retrouvez la liste complète des associations, leurs informations et leurs coordonnées sur notre site internet www.mairie-saintlyphard.fr ; rubrique Découvrir > Vie associative



GRAND FROID

Pour rappel, la Mairie tient à jour un **registre des personnes fragiles et isolées résidant sur la commune**. Les personnes inscrites sont contactées en cas d'urgence liée à un phénomène climatique (canicule, grand froid, etc.), environnemental ou sanitaire (pandémie, COVID-19).

Vous pouvez vous y inscrire à tout moment ou y inscrire un proche ou une personne pouvant être concernée en contactant le CCAS au 02 28 54 90 36 ou en vous inscrivant via le site internet www.mairie-saintlyphard, rubrique Démarches.

EXPRESSION POLITIQUE

CHÈRES LYPHARDAISES, CHERS LYPHARDAIS,
Nous tenons tout d'abord à vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2022. A l'heure où l'on nous demande d'écrire ce bulletin, une cinquième vague est malheureusement évoquée. Nous ne savons donc pas quelles seront les répercussions sur les fêtes de fin d'année. Nous espérons juste qu'elles se seront passées pour le mieux pour chacun de vous.
L'année municipale commence traditionnellement par l'élaboration du budget, nous veillerons à ce que celui-ci soit cohérent avec nos revenus communaux afin de préserver l'investissement pour tous les Lyphardais. Il s'agira aussi de prêter une attention particulière à l'augmentation des charges de personnel qui ont été considérables l'an passé. Ces sommes sont d'autant plus inquiétantes qu'elles peuvent impacter le budget communal durant de nombreuses années.
Prenez soin de vous et de vos proches.

Dominique Bernier (06.82.18.79.64), Jean Claude Denié (06.71.02.27.62), Emmanuelle Gueno (06.63.44.52.29), Danielle Margelli (06.21.93.11.66), Bruno Mahé (06.44.08.58.68)

Préservons Saint-Lyphard

*Preservons.saint.lyphard@gmail.com
8 Rue des Fresches 44410 Saint-Lyphard*

SÉCURITÉ

Deux nouveaux **Défibrillateurs Externes Automatiques (DEA)** ont été installés par la Mairie à proximité de La Poste (sous le porche) et à la Mairie (voir photo).



Pour rappel, trois sont déjà installés :

- à proximité de l'espace des Coulines ;
- à La Vinière ;
- à proximité de l'Espace culturel Ste-Anne.

ENVIRONNEMENT

les 29 et 30 janvier 2021 :

une opération de sciences participatives

Comme chaque année, *Bretagne Vivante* organise, avec le Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes d'Armor, l'opération "Oiseaux des jardins". Celle-ci vise à recenser de façon ponctuelle, les principales espèces d'oiseaux fréquentant les jardins en hiver.

Un moment de sensibilisation et d'information sur les oiseaux les plus communs et un outil de connaissance sur l'évolution des populations de ces espèces.

Consulter le site

**www.bretagne-vivante.org
où vous trouverez tous les renseignements (modalités pratiques, plaquettes d'information et de reconnaissance des oiseaux).**



RECENSEMENT DE LA POPULATION du jeudi 20 au samedi 19 février 2021

Les personnes questionnées sont **tenues de répondre aux enquêtes statistiques déclarées obligatoires par l'administration**. Le recensement de la population organisé par l'Insee fait parti de ces enquêtes obligatoires.

La loi précise néanmoins que les renseignements fournis par les personnes recensées sont **protégés par des règles de confidentialité**. Les statistiques collectées sont anonymes et les personnes qui y ont accès sont tenues au secret professionnel.

Une photo des neuf agents engagés par la commune sera postée sur le site internet www.mairie-saintlyphard.fr et paraîtra dans les journaux locaux.

DOSSIER

Mieux vivre sur la commune...

MY KEEPER

Commande de 20 balises
My Keeper

Système d'alerte géolocalisée destiné plus particulièrement aux enseignants, il servira à Saint-Lyphard également pour le PCS.

Boîtiers reliés à un logiciel informatique. L'enseignant appuie sur l'unique bouton du boîtier pour signaler une intrusion dans l'école. L'alerte est adressée à tous les boîtiers **My keeper** et au logiciel informatique.

Possibilité de donner une alerte personnalisée à partir du logiciel informatique.



CHAQUE ANNÉE, DES INVESTISSEMENTS SONT RÉALISÉS POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SUR LA COMMUNE.

La commune développe son **système de vidéoprotection**. À l'heure actuelle, deux caméras sont installées près des équipements communaux.

Pour prévenir la délinquance (notamment vols et agression), le développement de celle-ci dans les communes voisines a démontré une baisse sensible de la délinquance de manière générale dans les lieux où sont implantées les caméras. À Saint-Lyphard, il est prévu de développer chaque année le système de vidéoprotection.

Pour information.

À la différence de la vidéo surveillance, les images issues de la vidéoprotection ne sont consultées que ponctuellement dans le cadre d'une réquisition judiciaire émanant des services de police ou de gendarmerie.

RAPPELS UTILES SUR LA RÉGLEMENTATION

" Quand puis-je faire des travaux bruyants chez moi ? "

l'arrêté municipal 1504/2010 du 23 avril 2010 prévoit la réglementation liée au bruit.

Tout bruit excessif émanant des habitations entre 22h et 6h sera puni d'une contravention.

Les travaux de jardinage et de bricolage bruyants réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués **que les jours ouvrables de 8h à 20h et les samedis de 9h à 19h.**

Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.

Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente :

- fête du 14 juillet
- fête du 31 décembre
- fête de la musique

Des dérogations particulières ponctuelles peuvent être acceptées pour certaines autres manifestations.

" Ai-je le droit de brûler mes déchets verts ? "

En référence à l'arrêté préfectoral du 3 février 1982, **tout brulage à l'air libre de déchets verts est interdit** sur l'ensemble du Département de la Loire-Atlantique.

Des dérogations peuvent être accordées au cas par cas par le Préfet. Dans ce cadre, la commune en a obtenu une pour le brûlage du chaume contaminé par le champignon. Ces brûlages sont opérés sur une zone sécurisée par des aménagements spéciaux, sur le site de l'ancienne déchetterie.

Cette dérogation ne concerne que le chaume et les professionnels chaumiers déclarés.

... au quotidien

LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES DE LA COMMUNE EST L'UNE DE NOS PRIORITÉS.
L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN EST DÉTERMINANTE.

Nous sommes attentifs à la sécurité dans les villages et les deux bourgs. En 2021, d'importants travaux de voirie ont eu lieu.

Pour améliorer la sécurité des usagers de la route (piétons, cyclistes, automobilistes, etc.), la rénovation des revêtements a constitué le plus gros du travail du service Voirie de la Mairie.



La commune s'est dotée d'un **radar pédagogique mobile** dont les avantages sont maintenant démontrés.

Implanté le long de la route dans les endroits signalés par les riverains pour la vitesse excessive ou la dangerosité, celui-ci indique la vitesse réelle et celle qui doit être respectée. Celui-ci sera déplacé sur la commune en fonction des besoins.

Il permet de faire baisser la vitesse, il enregistre le nombre de véhicules et les vitesses sans toutefois identifier les véhicules.

Ces données peuvent ainsi par la suite être exploitées dans le but d'améliorer la sécurité routière sur la commune. (en plus des aménagements de voirie).

À l'angle de la rue des Aubépines et de la rue des Chênes, des plots ont été installés sur les trottoirs pour **éviter les stationnements anarchiques et dangereux**. En effet, ce carrefour dessert l'école des roselières, les farfadets, la ribambelle et l'UFCV. Une multitude de stationnements réglementaires se trouvent rue des Aubépines et rue des Chênes aux horaires de rentrée et de sortie scolaire.

